



CONSEIL COMMUNAUTAIRE BERRY LOIRE VAUVISE

Du 07 NOVEMBRE 2016 A CHARENTONNAY

Présents : M. CHARACHE Jean-Luc, Président,

Mmes : FRITSCH Monique, HILT Pierrette, JAMET Christine, MARTEAU Christine, MENARD Francine, POULAIN Danièle, VASICEK Monique

MM : CHAPELIER Bruno, CLAMOTE Patrice, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DENOUX Jean-Louis, DOUSSET Jean-Paul, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, GARRAULT Alain, GAUDRY Daniel, MAUPLIN Jean-Claude, NACCACHE Roger, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SIMON Alain, VIGNEL Joël, VILLETTE André

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOULINNEUF Christine à Mme HILT Pierrette et Mr MARTINET Bruno à Mr CLAMOTE Patrice.

A été nommé secrétaire : Mme JAMET Christine.

La séance est ouverte à 18 h 00.

M CHARACHE ouvre la séance en remerciant la commune de Charentonnay pour son accueil.

M le Président demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier Conseil Communautaire. Les délégués approuvent le compte rendu.

M le Président informe le conseil d'un problème technique au niveau des délégués : M MASSAY est toujours délégué communautaire et M SIMON, de fait, n'est pas délégué. M le Maire de Charentonnay aura 2 voix et M. SIMON participera toujours au conseil.

PRESENTATION PROFESSIONNEL POUR ELABORATION PLU i

M CHARACHE informe le conseil que suite à l'appel d'offres lancé en juillet dernier, pour la recherche d'un professionnel pour l'élaboration du PLU i sur la communauté de communes, 6 offres ont été reçues.

Après l'ouverture des plis, une demande de négociation tarifaire a été demandée, et à réception de celles-ci, l'offre de la société URBAN'ISM a été retenue pour un coût total de 195 650,94 € TTC (+ 650.00 € HT par réunion supplémentaire). Une trentaine de réunions sont à prévoir sur les 3 prochaines années.

M le Président demande qu'une première réunion soit mise en place, semaine 47, avec la participation de la société URBAN'ISM, les maires de chaque communes et la Société SIAM.

VALIDATION DU DEVIS POUR LES REPARATIONS DU GYMNASE

Le Président de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise informe le conseil que, suite à l'incendie d'une poubelle de type container contre les murs du gymnase, en juillet dernier, des réparations doivent être faites.

Un devis a été demandé à la société CAP MAINTENANCE afin de changer les panneaux endommagés. Il s'élève à 3171.60 € TTC.

L'assureur, Groupama, nous a doré et déjà envoyé un chèque de 2052.12 €. Les 1119.48 € restant seront remboursés ultérieurement.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur l'acceptation de ce chèque et des prochains à venir concernant ce sinistre.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

SUBVENTION COLLEGE DE SANCERGUES

M le Président rappelle aux délégués communautaires la demande de renouvellement de la subvention du collège de Sancergues, pour un montant de 7 000 €.

Il est demandé de remplacer la phrase « participation aux frais de piscine » par « participation aux frais pédagogiques ».

Le conseil vote à l'unanimité, l'attribution de cette subvention ainsi que la modification de l'intitulé.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMICE 2017

M le Président demande aux délégués communautaires s'il est possible d'attribuer une subvention exceptionnelle pour le comice 2017. Et si oui, pour quel montant ?

Le conseil délibère et accepte à l'unanimité l'attribution de cette subvention à hauteur de 0.50 cts par habitant.

TOURAINES NUMÉRIQUE

Mr le Président remercie Mr DEBONO pour son active participation aux diverses réunions avec TOURAINES NUMÉRIQUE et lui donne la parole afin qu'il fasse un exposé à ce sujet.

Mr DEBONO informe le conseil que TCN (Touraine Cher Numérique) a accepté notre adhésion le 23/10/2016.

Il rappelle qu'une réunion d'information et de présentation du projet TCN aura lieu le 14 novembre 2016 à Sancergues, avec la participation de M. Patrick BARNIER (président TCN) et M. Pascal BOURDILLON (directeur TCN). Tous les délégués communautaires sont conviés.

Il demande que Mr Jacques BRUNET, maire de La Chapelle Montlinard soit également invité à cette réunion car il travaille également avec TCN et qu'il serait judicieux de travailler ensemble.

Mr DEBONO précise que le but de ce travail avec TOURAINES NUMÉRIQUE est que tout le monde puisse avoir au minimum 8 Mo et que le territoire soit couvert au mieux. Il précise que le budget serait d'environ 600 000 euros pour la CDC, avec un emprunt sur 30 à 40 ans. Une analyse financière serait faite prochainement.

Mr le Président remercie Mr DEBONO pour sa présentation.

TRAVAILLEUR SOCIAL POUR LA GENDARMERIE

Mr CHARACHE fait un résumé de la réunion du 24 octobre 2016 avec la gendarmerie au sujet du travailleur social.

Il explique que c'est une personne travaillant à mi-temps sur l'ensemble du Cher, sur la demande de la gendarmerie ou du tribunal, lors de situations sensibles. Compte tenu de l'augmentation des dossiers, il est nécessaire que ce travailleur social soit à temps complet.

Le coût pour la CDC serait de 0.20 cts / habitants soit environ 1300 €, pour financer ce temps plein.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur la participation de la CDC au financement et vote contre.

Pour : 4

Contre : 21

Abstention : 4

PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES DE LA COMMISSION CULTURE ET POUVOIR DE SIGNATURE AU PRESIDENT (ECOLE DE MUSIQUE)

M. CHARACHE donne la parole à Mr DOUSSET qui fait une présentation de la compétence culture, ainsi que les objectifs fixés :

- Maintenir, pérenniser et développer l'offre actuelle,
- Rendre l'offre accessible prioritairement aux habitants de la CDC par la proposition de tarifs adaptés et des lieux répartis sur le territoire,
- Impliquer l'ensemble des communes,
- Augmenter le nombre d'élèves pratiquant la musique...

Il est demandé au conseil communautaire de donner le pouvoir au Président, de signer toutes conventions et autres en rapport avec la compétence culture et la musique.

Le conseil délibère et vote à l'unanimité pour.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

DISCUSSION TRAJETS ECOLES / CENTRE AERE D'HERRY

M. le Président fait part au conseil d'un problème survenu à Sancergues. Un élève de l'école élémentaire n'a pu rejoindre le centre de loisirs d'Herry par le bus, car l'accès lui en a été refusé. Le bus étant réservé aux collégiens.

Une discussion est ouverte pour savoir s'il était possible de mettre en place un transport (mini bus, ...) entre les écoles élémentaires et le centre de loisirs.

Il est demandé de faire un courrier aux écoles afin de savoir si dans un premier temps, des parents seraient intéressés par la mise en place de ce transport. Puis, des devis seront demandés en fonction du nombre d'élèves concernés.

PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU BULLETIN DE LA CDC + DEVIS

Mr le Président donne la parole à Mr CIACCHELLA, qui présente la maquette (mise en page) du futur bulletin intercommunal de la CDC, ainsi que plusieurs devis pour l'impression de ce dernier.

Il sera édité 2 fois par an, sur papier brillant, et distribué par les communes, à tous les habitants de la CDC.

Mr CHARACHE précise qu'il est nécessaire de créer une commission Presse et demande aux membres du conseil si des personnes sont intéressées pour participer à la mise en œuvre de ce bulletin. Mme JAMET et Mr DOUSSET se proposent et travailleront en collaboration avec Mr CIACCHELLA, pour la compilation des articles, la mise en page, le graphisme et les photos, et avec Mme FLEURIET, pour la transmission des informations sur les différents dossiers.

Le conseil délibère sur la validation de la mise en place de ce bulletin et vote à l'unanimité pour.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

- Formation CACES : Mr le Président informe le conseil que la formation pour le permis CACES est terminée.
Il rappelle à chaque commune, la nécessité de faire un arrêté municipal par an, autorisant l'agent ayant validé son permis CACES, de conduire les engins concernés.
- La collecte 2016 pour la Banque Alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre 2016.
- Mr le Président demande l'autorisation de pouvoir installer un défibrillateur au gymnase de Sancergues et remet aux personnes intéressées des devis chiffrant la pose de ce dernier.
- Mr le Président informe le conseil que Mme DIREITO Olivia remercie tous les membres de la Communauté de Communes, pour les cadeaux reçus à l'occasion de la naissance de son fils.

La prochaine réunion de Conseil Communautaire aura lieu le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 à Couy, où un apéritif (offert par la commune de Couy) et un buffet (offert par la CDC) sera proposé aux membres du conseil.

La séance est levée à 20 h.

*Compte-rendu certifié conforme par le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE pour être affiché
Le 05 décembre 2016 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE
Jean-Luc CHARACHE*

